

Implantation des bornes

Le Syndicat d'Énergie déploie un réseau de 61 bornes de recharge pour véhicules électriques et offre ainsi un véritable service public de l'électromobilité sur l'ensemble du département des Alpes de Haute-Provence.



- ★ Borne rapide
- ★ Borne accélérée



Réseau en cours d'installation
Renseignements sur www.sde04.orios-infos.com

Ce déploiement permet de participer aux défis énergétiques et environnementaux en luttant contre l'émission des gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique. À court et moyen terme, ce réseau permettra de rendre un service accru à nos communes et à leurs populations mais également de renforcer l'attractivité de nos territoires.



Le matériel technique

Deux modèles de bornes sont installés dans le département des Alpes de Haute-Provence : les bornes accélérées et les bornes rapides.



Bornes accélérées : ATOMELEC

- Puissance : de 3 kW à 22 kW
- Prises : T2 et Te/f
- 2 points de charge
- Câbles non fournis



Bornes rapides : EFACEC

- Puissance : 43 kW - 50 kW
- Prises : CCS, Chademo, T2
- 2 points de charge

Comment ça fonctionne ?

La connexion à la borne et le lancement de la charge se font grâce à un badge d'abonné distribué par le SDE04, mais aussi par carte bancaire sans contact et par smartphone en flashant le QR Code qui apparaît sur les bornes.

Pour vous abonner : www.sde04.orios-infos.com

Pour lancer la charge :

- 1 Je sélectionne mon point de charge sur la borne
- 2 Je présente mon badge Abonné, ma carte bancaire ou je scanne le QR Code
- 3 Je branche mon véhicule
- 4 Je ferme la trappe.

Pour arrêter la charge :

- 1 Je sélectionne le point de charge
- 2 Je badge ou scanne le QR Code
- 3 Je débranche
- 4 Je ferme la trappe !

En cas de panne ou de problème :

J'appelle le service d'assistance (numéro vert inscrit sur la borne).



€ Combien ça coûte à l'utilisateur ?

Carte d'abonnement : 12€ TTC

Borne accélérée :

| | Abonnés | Non abonnés |
|-----------------------------------|-----------|-------------|
| Coût accès service (1h de charge) | 2€ TTC | 3,50€ TTC |
| Le quart d'heure supplémentaire | 0,60€ TTC | 0,65€ TTC |

Borne rapide :

| | Abonnés | Non abonnés |
|-----------------------------------|-----------|-------------|
| Coût accès service (½h de charge) | 3,50€ TTC | 5€ TTC |
| Le quart d'heure supplémentaire | 1€ TTC | 1,10€ TTC |



Ma carte SDE04 est-elle utilisable sur d'autres réseaux ?

Oui, la carte SDE peut être utilisée dans les départements voisins sur le réseau e-born déployé sur les départements Ardèche, Drôme, Isère, Haute-Savoie et Hautes-Alpes, ainsi que sur le réseau déployé dans le Var, par le SYMIELEC83, aux tarifs proposés par les syndicats départementaux. Pour plus d'informations, se rapprocher des syndicats concernés (reseau e-born : SDE07, SDED, SEDI, SYANE, SYME05).



Quel est le coût de cet investissement pour le SDE04 ?

Le coût du déploiement des 61 bornes est évalué à **1 Million d'euros**.

La participation de l'ADEME est de 336 000 €.

Le programme TEPCV finance à hauteur de 166 500 € le déploiement sur le Pays digneois.

Le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence finance à hauteur de 100 000 €.

Toutes les communes concernées participent financièrement à cette opération et Durance Luberon Verdon Agglomération intervient à hauteur de 10% de l'investissement sur son territoire.

L'autofinancement apporté par le SDE04 sera d'environ 350 000 €.

**Abonnement
et utilisation du service**
www.sde04.orios-infos.com

Autres renseignements
Tél. 04 92 32 32 32 • mobilite@sde04.fr
www.sde04.fr

SDE04 : 5, avenue Bad Mergentheim • 04000 Digne-les-bains